

## COMMUNIQUE DE L'ARCEP-BENIN

La licence de GLO MOBILE BENIN S.A. est arrivée à expiration le 19 août 2017. Les discussions relatives à son renouvellement n'ont pu aboutir malgré les propositions faites par le Gouvernement à l'opérateur pour des facilités d'investissements et d'exploitation.

En vue d'assurer la continuité du service, l'ARCEP-BENIN informe les abonnés du réseau GLO MOBILE que les blocs de numéros 68, 98 et 99 sont réattribués à ETISALAT BENIN S.A. qui dispose des capacités techniques nécessaires pour assurer le service à l'ensemble des abonnés sur le tout territoire national.

A cet effet, l'ARCEP-BENIN invite pour compter du mardi 23 janvier 2018, les détenteurs de cartes SIM GLO à se rendre dans tous les agences et guichets de ETISALAT BENIN pour leur transfert.

L'ARCEP-BENIN invite les abonnés au calme et les rassure que les dispositions sont prises pour leur faciliter les formalités.

L'ARCEP-BENIN rappelle que tout abonné qui n'aura pas procédé aux formalités de transfert dans un délai de trois (03) mois à compter du 23 janvier 2018 perdra la propriété de son numéro.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser au Guichet Unique de l'ARCEP-BENIN en contactant gratuitement le numéro vert 131, ou le numéro 21310165, ou par courriel à l'adresse [contacts@arcep.bj](mailto:contacts@arcep.bj).

Fait à Cotonou le, 17 JAN. 2018

Le Secrétaire Exécutif,

  
Hervé Coovi GUEDEGBE